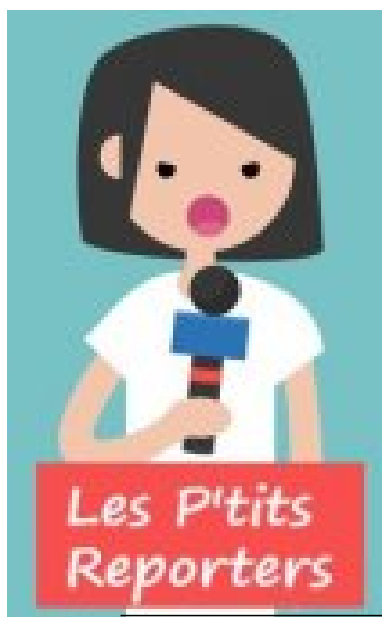


<http://clg-jean-moulin-artenay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article282>

Journée des Droits de l'Homme

- A la une -



Publication date: lundi 12 décembre 2022

Copyright © Collège Jean Moulin - Tous droits réservés

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Inspirée de la déclaration de l'indépendance américaine de 1776 et de l'esprit des Lumières, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 marquait le début d'une ère politique nouvelle. Elle n'a cessé dès lors d'être une référence. La Ve République a explicité son attachement à elle en la citant dans le préambule de sa constitution, et le Conseil constitutionnel a reconnu en 1971 sa valeur constitutionnelle.

L'histoire

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est née à l'été 1789, du projet de l'Assemblée constituante, formée par la réunion des États Généraux, de rédiger une nouvelle Constitution, et de la faire précéder d'une déclaration de principes.

Les propositions affluent. L'Assemblée constituante charge cinq députés, Dêmeunier, La Luzerne, Tronchet, Mirabeau et Redon, d'examiner les différents projets de déclaration, de les fondre en un seul et de le présenter à l'Assemblée. Article par article, la déclaration française est votée du 20 au 26 août 1789.

À travers son préambule et ses dix-sept articles, elle définit des droits « naturels et imprescriptibles » que sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression, elle reconnaît l'égalité devant la loi et la justice, et elle affirme le principe de la séparation des pouvoirs.

Ratifiée seulement le 5 octobre par Louis XVI sous la pression de l'Assemblée et du peuple accouru à Versailles, elle sert de préambule à la première Constitution de la Révolution Française de 1791. Bien que le texte ait été bafoué par la suite par nombre de révolutionnaires, et qu'il ait été suivie deux autres déclarations des droits de l'homme en 1793 et 1795, c'est le texte du 26 août 1789 qui s'est imposé à la postérité, c'est lui qui a inspiré des textes similaires dans de nombreux pays d'Europe et d'Amérique latine tout au long du XIXe siècle, et c'est sur lui que s'appuient les constitutions françaises de 1852, 1946 et 1958.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, signée à Paris le 10 décembre 1948, tout comme la Convention européenne des droits de l'homme, née à Rome le 4 novembre 1950, revendiquent le même héritage.

source : <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen>

[http://clg-jean-moulin-artenay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-jean-moulin-artenay/local/cache-vignettes/L313xH400/droits_de_l_homme_et_ducitoyen-517e0.jpg]

Déclaration universelle des droits de l'homme

Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration

universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot (résolution 217 A (III)).

Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.

Ce document fondateur - traduit dans plus de 500 langues différentes - continue d'être, pour chacun d'entre nous, une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits de l'homme.

source : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Films

La Rafle

Thème abordé : antisémitisme

Simone - Le Voyage du Siècle

Thèmes abordés : antisémitisme, misogynie

Les figures de l'ombre

Thèmes abordés : racisme, misogynie

Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu

Thème abordé : racisme

Twelve years a slave

Thème abordé : esclavagisme

Oliver Twist

Thème abordé : condition des enfants

Philadelphia

Thème abordé : homophobie